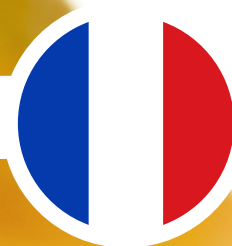


GAMME DE PRODUITS - FRANCE



Boing™ Fongicide

Trusted plant protection solutions

CLAYTON 

Boing™

F FONGICIDE

Fongicide de biocontrôle. Fongicide préventif contre le mildiou de la vigne et plusieurs maladies des végétaux.

FORMULATION
CONTENANT:

Phosphonates de potassium (510 g / L (57.6% p / p)
d'acide phosphoreux), équivalent à 790 gr/L de
phosphanate de potassium.

Concentré
Soluble [SL]

EMBALLAGE BIDON DE 10 L

AMM N°: 2190160

FRAC: P7



www.claytonpp.com

CLAYTON 

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Pour les usages complets et détaillés se référer à l'étiquette originale.



CULTURE	MALADIE CIBLÉE	DOS MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS / AN	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)
Vigne - raisin de cuve	<i>Mildiou</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	A partir du stade BBCH 09	14 jours
Vigne raisin de table	<i>Mildiou</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 20 jours	A partir du stade BBCH 09	14 jours
Olivier	<i>Maladies du feuillage</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	Entre les stades BBCH 11 et BBCH 81	15 jours
Oranger, pampleoussier	<i>Chancre du collet</i>	1.0 L/ha	2 / an Intervalle min. 30 jours	A partir du stade BBCH 19*	14 jours
Cassissier, Framboisier, Groseillier et groseillier à maquereau Myrtillier	<i>Champignons (pythiacées)</i>	8,75 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	Entre les stades BBCH 33 et BBCH 69	7 jours
Fraisier uniquement sous abri fermé hors sol	<i>Mildiou</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	Entre les stades BBCH12 et BBCH 85	7 jours
Tomate, Aubergine uniquement sous abri fermé hors sol	<i>Mildiou</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 89	15 jours
Poivron uniquement sous abri fermé hors sol	<i>Mildiou</i>	2,5 l / ha	3 / an Intervalle min. 10 jours	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 89	15 jours

Délai de rentrée sur la parcelle

6 heures après traitement pour les usages en plein champ et 8 heures pour les usages en milieu fermé.

* Oranger, pampleoussier stade BBCH 19 = les premières feuilles ont atteint leur taille finale.

* Vigne-stade BBCH 09= débourrement : l'extrémité verte de la jeune pousse est nettement visible.

** DVP : Dispositif Végétalisé Permanent

Zone non traitée aquatique : 5 m (dont DVP** 5 m)

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Pour les usages complets et détaillés se référer à l'étiquette originale.



CULTURE	DOS MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION* BBCH	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (JOURS)	ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE (MÈTRES)	ZONE NON TRAITÉE ARTHROPODES NON CIBLES (MÈTRES)	ZONE NON TRAITÉE PLANTES NON CIBLES (MÈTRES)	CULTURE ATTRACTIVE EN FLORAISON (ARRÊTÉ DU 20/11/2021)*
Ananas *Trt Part Aer.*Phytophthora	6 L/ha	2/an	Entre les stades BBCH 40 et BBCH 79	30	5 (dont DVP 5)	-	-	Emploi interdit
Intervalle minimum entre les applications : 20 jours. Usage autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009. Modification du stade minimum d'application de BBCH 10 à BBCH 40 et refus de l'application en pré levée pour protéger les organismes aquatiques.								
Cultures fruitières *Trt Part. Aer.*Champignons (pythiacées)	2,5 L/ha	2/an	Entre les stades BBCH 40 et BBCH 61	F (BBCH 61)	5 (dont DVP 5)	-	-	Emploi interdit
Uniquement sur pêcher. Intervalle minimum entre les applications : 30 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 10 à BBCH 40 pour protéger les organismes aquatiques.								
Fines Herbes*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 20 et BBCH 49	15	5 (dont DVP 5)	-	-	Non concerné
Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Usage autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								
Fraisier*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 20 et BBCH 85	15	-	-	-	Emploi interdit
Uniquement autorisé sous abri ouvert pendant le traitement. 3 applications maximum par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								
Fruits à pépins*Trt Part. Aer.*Tavelure(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 40 et BBCH 81	35	5 (dont DVP 5)	-	-	Emploi interdit
Intervalle minimum entre les applications : 5 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 10 à BBCH 40 pour protéger les organismes aquatiques.								
Laitue*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 20 et BBCH 49	15	5 (dont DVP 5)	-	-	Non concerné
Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Pour les usages complets et détaillés se référer à l'étiquette originale.



CULTURE	DOS MAXIMUM D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION* BBCH	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (JOURS)	ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE (MÈTRES)	ZONE NON TRAITÉE ARTHROPODES NON CIBLES (MÈTRES)	ZONE NON TRAITÉE PLANTES NON CIBLES (MÈTRES)	CULTURE ATTRACTIVE EN FLORAISON (ARRÊTÉ DU 20/11/2021)*
Poivron*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 40 et BBCH 81	15	5	-	-	Emploi interdit
Uniquement autorisé sous abri ouvert pendant le traitement. 3 applications maximum par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								
Pomme de terre*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 20 et BBCH 49	15	5 (dont DVP 5)	-	-	Non concerné
Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								
Tomate - Aubergine*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 89	15	5	-	-	Emploi interdit
Uniquement autorisé sous abri ouvert au moment du traitement. 3 applications maximum par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Modification du stade minimum d'application de BBCH 12 à BBCH 20 pour protéger les organismes aquatiques.								
Poivron*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 89	15	-	-	-	Non concerné
Uniquement autorisé sous abri fermé. 3 applications maximum par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.								
Tomate - Aubergine*Trt Part. Aer.*Mildiou(s)	2,5 L/ha	3/an	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 89	15	-	-	-	Non concerné
Uniquement autorisé sous abri fermé. 3 applications maximum par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.								

Délai de rentrée sur la parcelle

6 heures après traitement pour les usages en plein champ et 8 heures pour les usages en milieu fermé.

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent.

Emploi possible ou interdit = usage autorisé ou interdit durant la floraison et sur les zones de butinage, pour les cultures attractives en plein champ ou sous abri ouvert, dans les conditions fixées par l'arrêté du 20/11/2021.

* Oranger, pamplemoussier stade BBCH 19 = les premières feuilles ont atteint leur taille finale.

* Vigne-stade BBCH 09= débourrement : l'extrémité verte de la jeune pousse est nettement visible.

** DVP : Dispositif Végétalisé Permanent

Zone non traitée aquatique : 5 m (dont DVP** 5 m)

AVANTAGES BOING™



CULTURES

Vigne

Olives

Fraise

Tomate

Orange

Baies

Poivre

Aubergine

✓ Un biocontrôle efficace contre le mildiou de la vigne

- Action directe fongicide
- Action SDN, stimulateur des défenses naturelles des plants
- Util pour les stratégies anti-résistance à cause du risque très bas de résistance (FRAC P07)
- Une puissante systémie ascendante et descendante qui protège et cacement les organes néoformés et met rapidement le fongicide à l'abri du lessivage

✓ Respecte les consommateurs et de la profession

- Réduction de l'IFT (*Indice de fréquence de traitement) en réponse aux exigences HVE (Haute valeur environnementale)
- 1L BOING = 0,08 CEPP= Certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)

✓ Une grande souplesse d'emploi

- BOING est utilisable à différents stades de la protection: Le plus précoce sur le marché en vigne : utilisation à partir du stade BBCH 9
- Jusqu'à 3 applications par ha et par an
- Une formulation SL facile à utiliser, compatible avec de nombreux fongicides et insecticides du marché
- BOING est utilisable à une dose de 2 à 2,5 l / ha selon le partenaire et la pression mildiou
- BOING à l'abri du lessivage 1 à 2 h après le traitement
- BOING est homologué sur mildiou avec un effet primaire et secondaire sur le complexe maladie (oomycètes: phytophthora, pythium, plasmodiophora...)

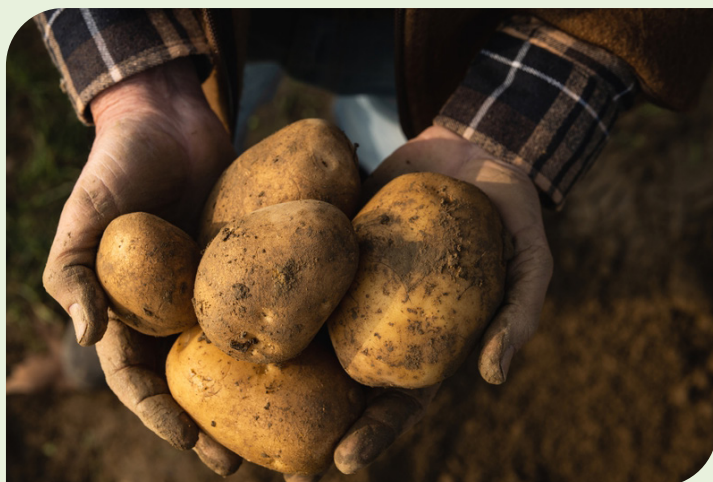
✓ Solution de pulvérisation très stable

- ✓ Assurance supplémentaire des produits de confiance et du service haut de gamme de Clayton

Plus d'informations



www.claytonpp.com



INFORMATION DU PRODUIT

Fongicide efficace pour lutter contre le mildiou et d'autres maladies dans une large gamme de fruits rouges, de légumes, d'olives, de vignes et d'autres cultures.

INFORMATION RELATIVE À L'EMPLOI

Conditions d'application:

Traitements préventifs suivant les recommandations dans votre région.

Précautions d'emploi:

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Mélanges extemporanés:

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation. En cas d'utilisation en mélange, contactez un représentant de Clayton ou votre distributeur pour valider la possibilité d'associations.

Préparation et application de la bouillie:

Bien agiter le bidon avant emploi. Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de Boing dans la cuve du pulvérisateur.

Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple le temps des repas).

MODE D'ACTION

Le phosphonate de potassium appartient au groupe des phosphonates (code FRAC P7).

Cette substance active a un effet de stimulateur des défenses des plantes, et a également un effet fongicide direct, principalement sur les oomycètes.

Le phosphonate de potassium est systémique. Il est absorbé par les feuilles et les racines.

PREVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCES

Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit.

Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Plus d'informations

Pour plus de détails sur nos produits et services, veuillez contacter notre nouveau directeur des ventes, **Hugues HEQUET**.

 **+33678595485** (Mobile)

 **hugues@claytonpp.com**

 **+353 1 8210127** (HQ)

 **www.claytonpp.com**



Visitez notre site Web 